

DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

CONSULTATION DES FORCES VIVES TCHADIENNES AU GABON



Libreville, 02 – 03 novembre 2021

SYNTHESE DES TRAVAUX

Document rédigé par les Rapporteurs

1.0 Introduction

Après publication du Décret N°102/PCMT/PMT/2021 du 02 juillet 2021, un Comité d'organisation du dialogue a été mis en place le 18 août 2021 par le Premier Ministre de Transition.

L'un des objectifs assignés à ce Comité est d'organiser un cadre de rencontre pour recueillir les attentes et les propositions de toutes les forces vives de la Nation, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

C'est ainsi que la Représentation diplomatique de la République du Tchad auprès de la République Gabonaise, après avoir accueilli une délégation du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI), a organisé, du 02 au 03 novembre 2021 à l'hôtel Hibiscus de Libreville, la consultation des forces vives tchadiennes présentes au Gabon.

Le présent rapport constitue la synthèse de ces deux jours de travaux préparatoires au Dialogue National Inclusif qui se tiendra ultérieurement à N'Djaména au Tchad.

Ce rapport présente la synthèse des travaux et les principales recommandations.

2.0 Programme et déroulement des travaux (jour 1)

La rencontre du 1^{er} jour (02/11/2021) a été ponctuée par l'arrivée et l'accueil des participants, des officiels (Représentants des corps diplomatiques accrédités au Gabon, représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales) et autres invités.



Photo des officiels

Le début de la cérémonie a été marqué par le mot de bienvenue du Chef de délégation, Mme Marie LARLEM, 3^{ème} Vice-Présidente du CODNI, puis suivi par le discours d'ouverture de Son Excellence M. Moustapha Ali ALIFEI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad auprès de la République Gabonaise et de Sao Tomé et Príncipe.



S.E.M. Ambassadeur du Tchad au Gabon



Chef de délégation CODNI

Au terme de cette cérémonie solennelle, l'équipe de mission du CODNI, par le biais de Mme Mariam DJIMET IBET et Mahamat DIGADIMBAYE, ont présenté le contexte, les objectifs, la méthodologie pour exploiter le questionnaire sur la base des cinq (05) thématiques élaborées par le Comité Technique du CODNI, ainsi que les résultats attendus de ces 2 jours de consultation des forces vives tchadiennes au Gabon.

Pour le démarrage des travaux, l'équipe de mission a supervisé la mise en place du Présidium constitué de huit (08) membres. Il s'agit de :

- Président : Mme Mahadié OUTHMAN ISSA
- Vice-Président 1 : M. Jacob KAKESSE
- Vice-Président 2 : M. Mahamat ALLATCHI
- Rapporteur 1 : Dr Abdellatif MAHAMAT TAHA
- Rapporteur 2 : Mme Antoinette Koudjal MANGARAL
- Rapporteur 3 : M. Acheikh MAHAMAT CHOUKA
- Rapporteur 4 : M. Nestor DJIKOLOUM
- Rapporteur 5 : M. Michael DOUDJE ABDALLAH



Membres du Présidium

A la suite de cette installation du Présidium sous les acclamations des participants, la Présidente de séance a procédé à la lecture du règlement intérieur et son adoption, ainsi que de l'agenda de ces deux jours de travaux.

Pour une compréhension commune des thématiques, une lecture globale du protocole de collecte de données a été faite par le Présidium. Ensuite, la présidente a donné la parole au chef de délégation de la CODNI pour compléments.

Cette phase préliminaire a laissé place aux travaux en ateliers, avec constitution de 5 groupes correspondant aux 5 thématiques, à savoir :

- **Thématique 1 : Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale**
- **Thématique 2 : Forme de l'Etat, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral**
- **Thématique 3 : Droits humains et libertés fondamentales**
- **Thématique 4 : Politiques publiques sectorielles**
- **Thématique 5 : Questions sociétales**



Travaux en ateliers

3.0 Dérroulement des travaux (jour 2)

Les travaux réalisés en ateliers, autour des thématiques durant l'après-midi du 02 novembre 2021, ont fait l'objet d'une restitution et discussion en plénière dans la matinée du 03 novembre.

Ainsi, la méthodologie retenue a permis à chaque rapporteur d'exposer en quelques minutes les réflexions de son groupe de travail. Ensuite, des contributions ont été recueillies pour enrichir la collecte de données sur les thématiques du protocole.



Exposé des rapporteurs

Thématique 1 : Paix, cohésion sociale et réconciliation nationale

Les participants ont apporté des contributions sur les 4 sous-thèmes de cette thématique.

Sur la question relative à la **justice et inégalité des citoyens**, les participants suggèrent de définir un cadre pour la mise en œuvre et l'effectivité d'une justice indépendante, à travers une application des textes de lois, et combattre la concussion. Il est suggéré une véritable séparation des pouvoirs et une indépendance de la justice en donnant aux magistrats le droit d'élire le Président du Conseil de la Magistrature. Que le Président de la République ne soit plus Président du Conseil de la Magistrature.

Par ailleurs, ils proposent la mise en œuvre des mécanismes et des sanctions pour lutter contre la corruption qui se trouve être au cœur des différentes formes d'inégalités.

Au sujet de la **cohésion sociale et diversité culturelle**, les participants soulignent que la diversité sociale et culturelle peut être sauvegardée en organisant par exemple des événements culturels, suivant un calendrier annuel national pour que chaque communauté puisse valoriser sa culture.

Les principales **causes des conflits communautaires** peuvent être le non-respect des chefferies par le pouvoir exécutif, l'absence d'encadrement et de sensibilisation, et bien vivre ensemble sont les principales raisons des conflits communautaires.

Pour régler efficacement ces conflits, il faudrait que le pouvoir exécutif restitue les chefferies et restaure le pouvoir traditionnel afin d'établir une harmonie entre les communautés et encourage le vivre ensemble.

Pour ce qui est des **forces de défense et de sécurité**, elles peuvent jouer le rôle d'agent de développement, si et seulement si elles se professionnalisent afin d'apporter leur contribution au développement, hors conflits et protection des citoyens.

L'armée pour qu'elle soit perçue comme une armée nationale, elle doit être reformée sans discrimination afin d'avoir une armée professionnelle au service du peuple et non des gouvernants.

Sur l'**intervention des forces et de défense de sécurité à l'extérieur**, les participants soulignent que ces différentes interventions ont apporté seulement des honneurs, avec pour corollaire la perte des soldats et des ressources financières, et aucun intérêt pour le peuple tchadien. En effet, les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires sont liés au non-respect du contenu des accords signés, la mauvaise gouvernance et le refus des gouvernants de privilégier l'alternance démocratique.

Les facteurs de réussite d'une paix durable pourraient être l'engagement d'honorer les accords signés entre les gouvernants et les partis politiques de tout bord, ainsi que le respect de la constitution.

Les participants suggèrent que les institutions doivent être reformées afin d'avoir des institutions fortes, dirigées par des professionnels méritants, sans aucune discrimination pour la bonne gouvernance au profit du peuple.

Il faut une liberté d'expression et des élections libres et transparentes, sans trucage sous l'égide des organisations nationales et internationales.

Thématique 2 : Forme de l'Etat, constitution, réformes institutionnelles et processus électoral

Les participants ont apporté des contributions sur les 3 sous-thèmes de cette thématique.

Au sujet de la **Constitution** et des **Institutions**, il est envisagé une refondation de l'Etat tchadien. Une des propositions faites est d'opter pour une Fédération ou une Régionalisation de l'Etat.

Le recours au référendum pour l'adoption de la nouvelle constitution semble être la voie indiquée, ce qui octroie le droit au peuple de se donner une Constitution.

Quant aux grandes Institutions à inscrire dans la Constitution, les participants ont proposé de retenir : la Cour Constitutionnelle, la Cour des Comptes, le HCC et le Haut Conseil des chefferies traditionnelles qui fera office d'instance de Médiation.

En ce qui concerne l'**Administration du territoire et la gouvernance locale**, les participants proposent de définir des critères d'éligibilité des élus locaux et municipaux.

S'agissant des Partis politiques, les participants suggèrent une limitation des Partis politiques à travers un quota des adhérents tant au niveau régional que national afin d'obtenir le Quitus de fonctionnement. L'Etat doit aussi donner des moyens aux partis politiques pour fonctionner, en sus des cotisations des adhérents et des dons.

Enfin, les participants suggèrent, dans le cadre des garanties à donner pour la crédibilité des élections, la création d'un collège électoral dont les membres seront constitués des confessions religieuses, de la société civile et du Haut Conseil des Chefferies traditionnelles en charge de l'élection du Président de la CNI et de ses membres afin qu'ils soient véritablement indépendants.

Les participants n'excluent pas dans cette décentralisation poussée, le contrôle de l'Etat sur certains domaines régaliens comme la défense, les relations internationales à travers le ministère des affaires étrangères.

Thématique 3 : Droits humains et libertés fondamentales

Les participants ont apporté des contributions sur les 7 sous-thèmes de cette thématique.

En ce qui concerne les **droits humains, libertés fondamentales et les droits de la défense**, les participants proposent la création d'une cour des droits de l'Homme, totalement indépendante pour assurer la protection des droits de l'Homme et veiller à l'application des textes. L'idée est de mettre fin à l'impunité, en veillant à ce que soient traduits en justice les agents publics qui bafouent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales. Aussi, suggèrent-ils de prendre des mesures fortes pour éradiquer définitivement l'analphabétisme, multiplier les actions visant à renforcer la législation dans le domaine des droits de l'homme, nommer des autorités judiciaires compétentes à des postes de responsabilités, etc.

Pour ce qui est des **libertés syndicales et associatives**, le constat est que l'exercice des droits des syndicats et la promotion du rôle de la société civile dans notre pays sont entravés par un État de non droit.

Quant au point relatif à la **démocratie et citoyenneté**, les participants soulignent l'importance d'exercice du droit de votes, aussi bien pour les tchadiens de l'intérieur que de l'extérieur du pays. Le cas de l'Estonie est cité en exemple pour mettre en place une e-démocratie. Pour garantir la transparence du processus électoral dans notre pays, il faudrait que les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) soient de bonne moralité et puissent être élus et non nommés.

Pour ce qui est des **libertés de la presse et rapports média-pouvoir publics**, les participants proposent de renforcer la liberté de presse dans notre pays et dans nos provinces.

S'agissant des **traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées**, les participants suggèrent la répression de ces pratiques pour conforter la position d'un Etat de droit. Ainsi, pour sauvegarder les **droits des personnes vulnérables**, elles doivent participer au développement de notre pays en prenant des mesures nécessaires pour prévenir et interdire toutes les formes de torture ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants à l'encontre des enfants et de protéger ces derniers.

En ce qui concerne la **sécurité sociale et les institutions des prévoyances sociales**, les participants observent que la politique nationale en matière de sécurité sociale ne satisfait pas aux attentes des citoyens. L'idée étant de permettre aux tchadiens de souscrire gratuitement à une assurance santé, en s'inspirant du modèle de sécurité sociale au Gabon.

Thématique 4 : Politiques publiques sectorielles

S'agissant d'une « **bonne** » **Gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de Gestion et de reddition de compte relativement aux deniers publics**, les participants proposent une bancarisation des recettes publiques par la mise en place d'un système informatisé de gestion participative et rationnelle des biens publics. Ainsi, pour mieux contrôler les ressources publiques, l'État doit s'appuyer sur des ressources humaines compétentes, rendre opérationnelle la cour de comptes, et une révision des critères et des textes qui régissent l'affectation des agents.

Concernant l'**amélioration du climat des affaires**, les participants proposent des actions concrètes telles que la lutte contre la corruption, la simplification des textes relatifs aux domaines relatifs à la Douane, les impôts et le foncier vis-à-vis des investisseurs, le soutien au secteur informel pour devenir formel, l'amélioration des infrastructures dans les secteurs énergétiques et d'économie numérique, l'interdiction formelle des démarcheurs qui découragent les investisseurs étrangers.

Pour **assurer le développement rural**, l'État doit procéder à la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, la sensibilisation à la cohésion sociale, en soutenant des initiatives pour la mise en place des microcrédits pour les activités génératrices de revenu, la création des fonds de garantie pour couvrir les entrepreneurs ruraux, mettre à la disposition des ruraux les moyens logistiques et assurer leur suivi, et valoriser des produits locaux. Il est plus qu'urgent de régler le problème des éleveurs et agriculteurs, de régler les problèmes des moyens de transports.

Pour ce qui est du point relatif à la **gestion des villes**, plusieurs suggestions sont faites : Construction des logements sociaux ; Création des marchés modernes dédiés à la vente des produits locaux dans tous les arrondissements ; Création et entretiens des espaces verts ; Interdiction formelle de vente des domaines réservés et espaces verts par les maires ; mettre en place la politique de gestion des déchets ménagers ; la création des nouvelles unités de production et de transformation des déchets en produits chimiques.

Au sujet de la **prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national**, les participants proposent la mise en place des politiques suivantes afin de diversifier l'économie tchadienne. Il s'agit entre autres, d'investir dans le secteur industriel, de transformer localement les ressources naturelles avant exportation, de

créer des zones industrielles spéciales, de promouvoir le tourisme, de mettre des dispositifs de gouvernance pour bien canaliser les recettes fiscales et douanières vers le trésor public, de promouvoir l'investissement local, de créer des champions nationaux dans l'entrepreneuriat, d'orienter les recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles vers les secteurs à forte valeur ajoutée du secteur secondaire ou tertiaire.

Les participants relèvent également que les **lois, les institutions et le mécanisme de suivi de politiques publiques** ne concourent pas pour l'instant à faire assoir la bonne gouvernance de secteur public pour des raisons suivantes : non exploitation des ressources humaines qualifiées et disponibles ; manque de contrôle et suivi de politiques publiques ; recruter des hommes compétents et de bonne moralité.

Thématique 5 : Questions sociétales

Pour ce qui est des **politiques et mesures adéquates à adopter pour faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre pays**, les participants proposent que les politiques et mesures à adopter concernent le secteur de l'éducation nationale, en particulier l'éducation des jeunes enfants à l'école en réintroduisant l'instruction civique dans les programmes d'enseignement de base. La réforme du système éducatif national permettra de faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales dans notre pays.

Pour **mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses dans notre pays**, une stratégie serait de promouvoir les bonnes valeurs modernes, de sauvegarder les bonnes valeurs traditionnelles et religieuses et d'abandonner les mauvaises pratiques traditionnelles qui ne concourent pas à l'épanouissement des citoyens. Cela passe par les actions de sensibilisation de la population.

L'usage des **réseaux sociaux** concerne la liberté des citoyens. Il faudrait s'assurer que l'information qui y circule soit la bonne information. Pour cela, les participants suggèrent la création d'une structure de veille qui permettra aux citoyens de vérifier, à tout moment, la véracité de l'information sur les réseaux sociaux.

Pour **donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès social**, il faut responsabiliser des hommes et des femmes de qualité, orientés vers l'intérêt général de la nation.

En ce qui concerne la **lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus des biens publics**, les participants proposent d'améliorer les conditions de vie des travailleurs. Ensuite, il faut une application effective des sanctions prévues par les textes en cas de corruption avérée. Concernant l'enrichissement illicite et les abus des biens publics, on peut renforcer les mécanismes de contrôle et l'application des mesures de sanction prévues par les textes.

Pour une implication des **chefs traditionnels pour leur pleine participation au développement de leurs communautés respectives**, les participants proposent une reconnaissance officielle de leur utilité publique dans les textes en définissant clairement leurs prérogatives, pour éviter les conflits avec les structures étatiques. Ils peuvent veiller à la bonne collaboration et régler les problèmes entre les différentes communautés.

Pour **promouvoir davantage la laïcité de l'État**, il est suggéré la neutralité de l'État vis-à-vis des différentes congrégations religieuses. L'État doit s'appuyer sur les chefferies traditionnelles pour assurer la cohabitation pacifique et le vivre ensemble des populations.

L'État doit aider les différentes confessions religieuses par une politique de répartition équitable et veiller par des actions de sensibilisation permanente, à la bonne entente entre les différentes confessions religieuses.

S'agissant du **bilinguisme**, il faut encourager un système d'enseignement simultané (français et arabe) à la base.

Pour freiner l'**exode rural**, les participants suggèrent la création des activités génératrices de revenu dans les différentes régions pour contenir les individus sur place : création des unités de production, des infrastructures de sport, etc.

Pour **promouvoir davantage la dimension genre, afin de garantir le progrès social, économique et politique de la femme**, les participants proposent d'encourager la formation technique et professionnelle des jeunes filles. Par exemple, en retenant un quota pour les femmes dans les postes de responsabilité au sein des grandes entreprises (publiques et privées) et aux postes de haute responsabilité politique.

4.0 Recommandations

THEMATIQUE 1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

- ✓ Organiser des événements culturels suivant un calendrier annuel national afin que chaque communauté puisse valoriser sa culture ;
- ✓ Professionnaliser l'armée nationale pour occuper des métiers qui apportent une contribution au développement hors conflits et protection des citoyens ;
- ✓ Reformuler les institutions afin d'avoir des institutions fortes dirigées par des professionnels méritants sans aucune discrimination pour la bonne gouvernance au profit du peuple ;
- ✓ Améliorer les conditions de vie de des Forces de Défense et de Sécurité ;
- ✓ Assurer une liberté d'expression et des élections libres et transparentes sans trucage sous l'égide des organisations nationales et internationales ;
- ✓ Les gouverneurs des régions doivent être des civils ;
- ✓ Veiller à l'application de la justice dans tous ses aspects.

THÉMATIQUE 2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

- ✓ Créer et donner plus de pouvoir au haut Conseil des chefferies traditionnelles ;
- ✓ L'âge minimum doit être fixé à 30 ans pour tout candidat à la magistrature suprême. Le même candidat doit être tchadien de mère et de père de nationalité tchadienne ou l'un des deux parents ;
- ✓ Organiser les célébrations de la fête de l'indépendance de manière tournante ;
- ✓ Adopter l'Etat unitaire fortement décentralisé l'Etat fédéral comme forme de l'Etat ;
- ✓ Créer des institutions fortes à savoir la cour constitutionnelle et la cour suprême ;
- ✓ Organiser un référendum pour décider de la forme de l'Etat à adopter ;
- ✓ Les chefs traditionnels ne doivent pas intervenir sur des questions politiques et ne doivent appartenir à aucun parti politique ;
- ✓ Eviter le jargon politico-militaire dans nos propos et écrits. Utiliser les termes appropriés comme rebelle ou déserteur ;
- ✓ Supprimer la Médiature de la République, pas de médiation entre l'Etat et des personnes ;
- ✓ Accorder une représentation de la diaspora à l'Assemblée Nationale ;
- ✓ Repenser le conseil économique et social pour qu'il puisse bien remplir sa mission.

THEMATIQUE 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- ✓ Créer une cour des droits de l'Homme, totalement indépendante pour assurer la protection des droits de l'Homme et veiller à l'application des textes ;
- ✓ Allouer des fonds spécifiques aux organisations non gouvernementales de défense et de promotion des droits de l'Homme ;
- ✓ Mettre fin à l'impunité, enquêter sur les crimes et juger les responsables ; en finir avec l'impunité pour le personnel en uniforme ;
- ✓ Veiller à ce que soient traduits en justice les agents publics qui bafouent les droits de l'Homme et les libertés fondamentales ;
- ✓ Prendre des mesures fortes pour éradiquer définitivement l'analphabétisme ;
- ✓ L'État doit garantir en toute circonstance l'intégrité physique et le bien-être psychologique de tous les tchadiens ;
- ✓ Multiplier les actions visant à renforcer la législation dans le domaine des droits de l'homme ;
- ✓ Nommer des autorités judiciaires compétentes à des postes de responsabilités ;
- ✓ L'État doit obliger la presse à couvrir gratuitement tous les événements où besoin sera ;
- ✓ Organiser des micros-trottoirs afin d'amener les tchadiens à s'exprimer librement sur tous les sujets sans tabou ;

- ✓ Permettre aux tchadiens de souscrire gratuitement à une assurance santé. ;
- ✓ Organiser des campagnes de vaccination et de prévention pour certaines maladies ;
- ✓ Revaloriser les pensions de retraites et procéder à la liquidation dans les délais ;
- ✓ L'État doit assurer un logement pour tout tchadien en multipliant la construction des logements sociaux ;
- ✓ Création d'une cour de justice féminine, qui doit s'occuper sur les questions comme le viol et les violences faites aux femmes ;
- ✓ Trouver un terrain d'entente entre les pouvoirs publics et les religieux pour l'application du code de la famille ;
- ✓ Organiser des campagnes dans les villages pour permettre aux femmes instruites et intellectuelles d'apprendre aux femmes du village leurs droits et devoirs ;
- ✓ Implanter la CNPS partout dans les régions du pays ;
- ✓ Construire dans les commissariats des prisons qui répondent aux normes internationales ;
- ✓ Renforcer la liberté de presse dans le pays ;
- ✓ Créer un Etat de droit ;
- ✓ La presse doit diversifier son programme pour attirer les tchadiens à suivre la presse locale.

THEMATIQUE N°4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- ✓ Encourager la bancarisation des recettes publiques ;
- ✓ Mettre en place un système informatisé de gestion participative et rationnelle des biens publics ;
- ✓ Recruter les inspecteurs bien formés ;
- ✓ Rendre opérationnelle la cour de compte ;
- ✓ Respecter des textes en vigueur ;
- ✓ Encourager les agents et cadres par une motivation financière ;
- ✓ Revoir les textes qui régissent l'affectation des agents et le minimum de 03 ans dans un poste ;
- ✓ Lutter contre la corruption ;
- ✓ Simplifier les textes relatifs aux domaines tels que : la Douane, les impôts et le foncier etc. ;
- ✓ Encourager le secteur informel à devenir formel ;
- ✓ Améliorer les infrastructures secteurs énergétiques et d'économie numérique ;
- ✓ Interdiction formelle des démarcheurs qui découragent les investisseurs étrangers ;

- ✓ Promouvoir la formation des jeunes à l'entrepreneuriat et la sensibilisation à la cohésion sociale ;
- ✓ Accorder des microcrédits pour financer les activités Génératrices de Revenu ;
- ✓ Création des fonds de garantie pour couvrir les entrepreneurs ruraux ;
- ✓ Mettre à la disposition des ruraux les moyens logistiques et assurer leur suivi ;
- ✓ Valorisation des produits locaux ;
- ✓ Régler le problème des éleveurs et agriculteurs ;
- ✓ Aider à la construction des logements sociaux ;
- ✓ Création des marchés modernes dédiés à la vente des produits locaux dans tous les arrondissements ;
- ✓ Soutenir la création et l'entretien des espaces verts ;
- ✓ Interdiction formelle de vente des espaces verts par les maires ;
- ✓ Mettre en place la politique de gestion des déchets ménagers ;
- ✓ Création des nouvelles unités de production et de transformation des déchets en produits chimiques ;
- ✓ L'État doit déléguer certaines activités aux privés ;
- ✓ L'État doit créer des institutions à compétences spéciales ;
- ✓ Investir dans la formation des hauts cadres ;
- ✓ Mettre en place des politiques sectorielles axées sur le résultat ;
- ✓ Créer une agence nationale de bourses et stages à l'image du Gabon ;
- ✓ Prévoir des conventions entre les écoles privées et l'État pour permettre à tous bacheliers d'avoir les mêmes chances de continuer les études supérieures de qualité ;
- ✓ Investir dans la formation technique et professionnelle ;
- ✓ Le ministère de de la formation professionnelle doit mettre en place des politiques orientant les diplômés sans emploi vers des métiers techniques ;
- ✓ L'État doit soutenir des projets bancables pour soutenir la diversification de l'économie ;
- ✓ L'intégration à la fonction publique doit obligatoirement passer par un test ;
- ✓ Investir dans le secteur industriel ;
- ✓ Transformer localement les ressources naturelles avant exportation ;
- ✓ Créer des zones industrielles spéciales ;
- ✓ Promouvoir le tourisme ;
- ✓ Bien canaliser les recettes fiscales et douanières vers le trésor public ;
- ✓ Promouvoir l'investissement local ;
- ✓ Créer des champions nationaux dans l'entrepreneuriat ;
- ✓ Orienter les recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles vers les secteurs à forte valeur ajoutée du secteur secondaire ou tertiaire ;
- ✓ Encourager le contrôle et le suivi de politiques publiques ;
- ✓ Recruter des hommes compétents et de bonne moralité ;

- ✓ Créer un guichet unique pour un bon climat des affaires ;
- ✓ Créer les conditions pour passer d'une économie informelle à une économie formelle ;
- ✓ Multiplier la construction des hôpitaux dans tout le pays avec des équipements modernes ;
- ✓ Instaurer un système informatique de surveillance des ressources publiques ;
- ✓ Créer un cadre juridique pour lutter contre le blanchiment d'argent au Tchad ;
- ✓ Arrêter de former certains uniquement dans une langue comme l'arabe ou le français. Chaque tchadien doit apprendre le français et l'arabe ;
- ✓ Égalité de chance à tous les tchadiens ;
- ✓ Créer une économie numérique ;
- ✓ Mettre en place des banques agricoles pour accorder des crédits agricoles ;
- ✓ Rendre public les impôts payés par les grosses entreprises ;
- ✓ Moderniser fortement l'agriculture tchadienne ;
- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes ;
- ✓ Créer une commission de contrôle des données à caractère nuisible ;
- ✓ Réduire fortement les évacuations sanitaires à l'extérieur au compte de l'Etat.

THEMATIQUE 5 : QUESTIONS SOCIETALES

- ✓ Créer une structure de veille qui permettra aux citoyens de vérifier, à tout moment, la véracité de l'information sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Appliquer des sanctions prévues par les textes en cas de corruption avérée ;
- ✓ Rendre obligatoire la justification des ressources ;
- ✓ Exiger la restitution des biens mal acquis ;
- ✓ Réintroduisant l'instruction civique dans les programmes d'enseignement de base ;
- ✓ La création d'une structure de veille qui permettra aux citoyens de vérifier, à tout moment, la véracité de l'information sur les réseaux sociaux ;
- ✓ Exiger la restitution des biens mal acquis ;
- ✓ Veiller à la bonne collaboration et régler les problèmes entre les différentes communautés ;
- ✓ L'État doit rester neutre et interdire les comportements ostentatoires des uns et des autres dans les lieux publics ;
- ✓ La neutralité de l'État vis-à-vis des différentes congrégations religieuses est un préalable pour garantir la laïcité ;
- ✓ La promotion du multilinguisme passe par la création des laboratoires de langues et la formation des enseignants de langues ;
- ✓ Responsabiliser les parents en créant un identifiant national de l'enfant dès sa naissance ;
- ✓ Diversifier l'économie dans l'objectif de conquérir les marchés des pays voisins ;

- ✓ Mettre sur pied une politique pour assurer un retour de la diaspora dans les bonnes conditions ;
- ✓ Créer dans toutes les ambassades tchadiennes des représentations de l'agence nationale des titres sécurisés pour permettre à la diaspora de délivrer les titres sur place ;
- ✓ Traduire en justice ceux qui exploitent les enfants ;
- ✓ Revoir le système éducatif pour former des cadres compétents ;
- ✓ Utiliser pour un résultat positif les fonds destinés aux générations futures pour bien former la jeunesse actuelle ;
- ✓ Industrialiser les produits comme les mangues, les tomates, etc. et veiller au bon fonctionnement de ces entreprises industrielles ;
- ✓ Promouvoir l'excellence ;
- ✓ Lutter contre la fuite des cerveaux tchadiens ;
- ✓ Sensibiliser la population sur la langue arabe ;
- ✓ Veiller au respect des 18 mois inscrits dans la chartre de transition ;
- ✓ S'inspirer du Rwanda pour une bonne gouvernance ;
- ✓ Encourager les mariages entre toutes les communautés du pays ;
- ✓ Renforcer les activités sportives et culturelles ;
- ✓ Lutter efficacement contre la pauvreté.

Après lecture de la synthèse des travaux par le Rapporteur Général, la Présidente du Présidium a procédé à l'adoption dudit rapport par les participants.

5.0 Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture des travaux a été marquée par trois temps forts : (i) lecture de la motion de remerciements des participants ; (ii) mot du Chef de délégation du CODNI ; (iii) mot de clôture de son Excellence l'Ambassadeur de la République du Tchad auprès de la République Gabonaise et de la République de Sao-Tome & Principe.



S.E.M. Ambassadeur, Membres du présidium et délégation CODNI

Pièces jointes :

Fiches des travaux en ateliers

Fait à Libreville, le 03 novembre 2021

Rapporteur Général,

Dr. Abdellatif Mahamat Taaha
Maître de Conférences en Sciences de Gestion
Enseignant - Chercheur

Dr Abdellatif MAHAMAT TAHA

Présidente,

Mme Mahadié OUTHMAN ISSA